

RÉGIME DE L'AUTO-ENTREPRENEUR

CENTRE DE PAIEMENT DU RSI



VOTRE CONTACT RSI

Tél: 3698-tarif local
Courriel: <http://www.rsi.fr/contact/>

VOS RÉFÉRENCES

N° Sécurité Sociale

Rappeler ce numéro de Sécurité sociale pour toute correspondance

N° SIRET

N° TI

Page 1 / 1

Date limite de réception **31 07 2015**

Objet : déclaration et paiement trimestriels des cotisations et contributions sociales

2e trimestre 2015

Cette déclaration doit être déposée obligatoirement auprès du centre de paiement RSI. En l'absence de chiffre d'affaires, il convient d'indiquer " 0 " pour la période concernée.

A défaut de déclaration, une pénalité sera appliquée par déclaration manquante.

En cas de chiffre d'affaires réalisé et non déclaré, les sanctions pour travail dissimulé pourront être appliquées.

La déclaration et le versement peuvent être réalisés sur www.lautoentrepreneur.fr (rubrique "déclarer et payer en ligne").

Code de gestion	Activité	Chiffre d'affaires trimestriel arrondi*	Taux en %	Cotisations arrondies*
528	VENTES DE MARCHANDISES		13,30	
538	PRESTATIONS DE SERVICES		22,90	
576	FORMATION COMMERÇANT OBLIGATOIRE		0,10	
066	TAXE CCI VENTE OBLIGATOIRE		0,015	
067	TAXE CCI PRESTATION OBLIGATOIRE		0,044	

Total des cotisations

Déduction*

Montant à payer (sans les centimes)

CHANGEMENT DE RÉGIME D'IMPOSITION

Vous relevez d'un régime réel d'imposition depuis le :

* voir notice

NE PAS DÉCOUPER - l'intégralité de la déclaration est à retourner avec votre chèque

N° Sécurité Sociale

Rappeler ce numéro de Sécurité sociale pour toute correspondance

N° SIRET

N° TI

Déclaration certifiée exacte

le : / /

Signature

Date limite de réception **MONTANT À PAYER**

31 07 2015

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

Centre de paiement du RSI